



*Le Maire, le Conseil Municipal,
La Commission des Fêtes
Et les Associations Patriotiques*

*Invitent la population à participer à la célébration
Du 107^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918*

MARDI 11 NOVEMBRE 2025

Selon le programme suivant :

10h15 Rassemblement Place Jean Jaurès

10h30 Cérémonie Patriotique avec la participation

*de l'Harmonie Municipale et des Élèves de l'École Jules Vallès
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi en Mairie.*

LE COMITE DES FÊTES DE TRIEUX VOUS PROPOSE

LOTO GOURMAND

SAMEDI **22** NOVEMBRE

19H30 MAISON POUR TOUS DE TRIEUX
OUVERTURE DES PORTES A 18H30



BON D'ACHAT, SAUCISSONS, CHAMPAGNE,
CAISSES DE VIN, MAGNUMS, CORBEILLES DE FRUITS,
REPAS RESTAURANT, PANIERS GARNIS
TOMBOLA, CASSE-CROÛTE CHAUDS OU FROIDS,
PÂTISSERIES, BUVETTE,

PAS DE RESERVATIONS POSSIBLES,
LES CARTONS PERSONNELS NE SONT PAS ADMIS.

soirée

LOTO



15 NOVEMBRE 2025

19h30

MAISON POUR TOUS DE TRIEUX
BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

OUVERTURE DES PORTES 18H

**Nombreux Lots
A REMPORTER !**

CARTON 2€, 6 CARTONS 10€ ...

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Cœur du Pays Haut

Votre avis compte !



Un PLUi, pour quoi faire ?

Le plan local d'urbanisme intercommunal est un **document de planification** qui traduit à long terme les objectifs d'aménagement et d'urbanisme du territoire, et fixe des règles communes d'aménagement et d'occupation des sols.

Dès son approbation, **prévue en 2026**, il remplacera les documents d'urbanisme en vigueur dans les communes du territoire (plan local d'urbanisme, carte communale...). Ce sera alors à partir de ce **document unique** que seront instruites vos demandes en matière d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire...).

Le PLUi est établi en collaboration avec les communes du territoire et la population.

Le PLUi de Cœur du Pays Haut, où en est-on ?

Lancé en 2018, le PLUi de Cœur du Pays Haut couvrira l'ensemble des 25 communes de Cœur du Pays Haut.

Le plan d'aménagement et de développement durable (PADD), qui fixe les orientations stratégiques du PLUi en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité... a été débattu en conseil communautaire en décembre 2023.



L'année 2024 a quant à elle été consacrée aux travaux sur le zonage, c'est-à-dire la destination des différents espaces du territoire (zone urbanisée ou à urbaniser, zone dédiée à des équipements, des loisirs, de l'activité, zones agricoles ou naturelles...).

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre contraint de la loi Climat et Résilience¹, et plus particulièrement du dispositif « **zéro artificialisation nette** » (ZAN) qui vise la réduction progressive de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF).

L'année 2025 se concentre sur la finalisation de ce zonage, et la rédaction du règlement écrit (les règles qui s'appliqueront dans chacune des zones).

J'ai une question sur le PLUi, à qui puis-je m'adresser ?

Les documents de travail sont accessibles sur le site de Cœur du Pays Haut (<https://coeurdupayshaut.fr>, rubrique « Plan local d'urbanisme intercommunal »), ou disponibles à la consultation en vous rendant dans nos locaux administratifs situés au 1, place du Colonel Fabien – 54 490 Piennes.

Pour toute question sur le PLUi, le futur zonage, la procédure... ou pour toute prise de rendez-vous, vous pouvez contacter Cœur du Pays Haut :

- Par mail à l'adresse suivante : secretaariat@coeurdupayshaut.fr,
- Par téléphone au 03.82.21.73.11,
- Par courrier, à l'adresse suivante : 1, place du Colonel Fabien – Service urbanisme – 54 490 Piennes.

Des cahiers de concertation, dans lesquels vous pourrez formuler vos remarques, sont de plus disponibles dans votre mairie aux jours et heures d'ouverture. Vous pouvez enfin vous rapprocher de votre mairie pour toute question éventuelle, ou participer à l'enquête publique qui se tiendra en 2026.

Votre avis compte, alors n'hésitez pas à venir le partager !

¹ Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

TRIEUX PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ accueil.trieux@orange.fr

Site internet : trieux.net

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

CCAS : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

RECENSEMENT CITOYEN : Lorsque vous atteignez 16 ans, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui suivent. Renseignements sur le site Trieux.net

SIRTOM ☎ 03 82 20 22 00 Page FB : Sirtom

Site internet : www.sirtom.fr ✉ communication@sirtom.fr

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37. Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La déchèterie est en mesure de reprendre l'huile de vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l'entrée).

LE TRI SÉLECTIF

Collecte des ordures ménagères : les lundis matin

L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

Collecte des emballages et des papiers : les mardis 4 et 18 novembre. Les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif.

Collecte des végétaux : le vendredi 14 novembre, dernier passage de l'année. Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

FIN DES BULLES À PAPIER : Place au tri en sacs jaunes

Le SIRTOM annonce la suppression des bulles de recyclage à papier sur la commune. Désormais, tous les journaux, magazines et papiers sont à déposer directement dans les sacs ou bacs de tri.

Cette évolution permet de simplifier le tri et de réduire les coûts de collecte et d'entretien des points d'apport volontaire. Merci à tous pour vos gestes de tri au quotidien.

AGENTS DU SIRTOM

Les agents du SIRTOM effectueront leur traditionnelle vente de calendriers aux portes à partir du 1^{er} novembre. Merci de leur réserver un bon accueil.

INTERCOMMUNALITÉ

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

71 route de Briey 54560 AUDUN-LE-ROMAN – 82.21.59. 00 ou secretariat@coeurdupayshaut.fr - Facebook : Communauté de commune Cœur du Pays-Haut - Site internet : www.coeurdupayshaut.fr

URBANISME

Affichage obligatoire des autorisations délivrées suite à une demande de permis de construire ou une déclaration préalable. Avant de commencer vos travaux, contactez le service urbanisme de la CCPH par mail à urbanisme@coeurdupayshaut.fr ou au 03.82.21.73.11. C'est ce service qui instruit les dossiers et donc qui pourra vous guider sur les démarches à suivre. Toutes les demandes de travaux sur Trieux doivent être déposées en Mairie soit par voie électronique sur l'adresse mail : urbanisme.trieux@orange.fr ou au guichet. Lors de votre constitution du dossier, veillez à ce que les plans fournis soient nets et précis. Les plans effectués au crayon de papier scannés et envoyés par mail sont illisibles. Dans le cas de travaux de remplacement à l'identique, (portes, fenêtres, toitures, dimensions, couleurs et matériaux), le code de l'urbanisme autorise à ne pas déposer de demande de travaux.

ÉCHOS DE LA CITÉ

AVIS DE RECHERCHE

La Mairie se joint à la paroisse dans sa recherche d'un costume Suisse de grande ancienneté et précieux au souvenir de la commune et de son Église. La dernière information indique que le costume a été porté lors d'une Fête des Voisins. Toute personne en

mesure de fournir des informations pour retrouver cette pièce qui fait partie de la mémoire commune de notre village est invitée à en informer le maire.

TROUVAILLE CHÈRE À NOS CŒURS

La commune est ravie de vous annoncer que par suite de ses recherches, la bannière de l'Harmonie Municipale d'époque a été retrouvée et va être restituée. Une fierté pour l'association qui retrouve un pan légitime de son histoire. Un grand merci à la personne qui va la restituer.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

En milieu de semaine du 27 octobre, des travaux de lutte contre l'inondation ont débutés rue de l'étang. Des travaux de plantation d'arbres sur A. Bémont sont d'actualité.

FLEURISSEMENT DANS LA COMMUNE

Plusieurs fleurs vivaces ont été implantées pour un investissement de 260 € et malheureusement, par geste volontaire ou involontaire, des mottes de fleurs ont été déterrées en entière, condamnant les plantes si le constat n'avait pas été immédiat. Votre vigilance est notre meilleure alliée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

COLIS SÉNIORS

À tous les habitants de plus de 65 ans qui n'ont pas participé au repas des seniors : Il vous sera distribué dans votre boîte aux lettres (exclusivement si vous avez autorisé votre inscription en mairie sur la liste des seniors ayant droit au repas ou au colis), un bon nominatif donnant droit au retrait d'un colis de Noël à venir retirer sur présentation de ce bon en mairie les samedis 6 et 13 décembre.

ALLOCATIONS SCOLAIRES

La Commune attribue une allocation scolaire pour les élèves fréquentant un établissement **à partir de la seconde** sur présentation d'un certificat de scolarité, de l'attestation de coefficient CAF de 0 à 499 et d'un RIB à déposer en mairie avant le 31/12/2025. Pour les élèves majeurs, le RIB est obligatoirement à leur nom : de la seconde à la terminale : 25 €, après le bac : 65 €.

SI TRIEUX M'ÉTAIT CONTÉ

Nouvelle formule, n° 14, novembre 2025

(Double page détachable)

Les Malheurs de la guerre de Trente ans

Plongeons 400 ans en arrière, temps de la Guerre de Trente ans (1618-1648).

D'aucuns pourraient estimer qu'un passé aussi lointain devrait dormir dans les oubliettes de l'Histoire. Mais si l'on estime que le passé contribue à éclairer le présent, alors attardons-nous sur probablement la période la plus dure de l'histoire de la Lorraine, et particulièrement celle de Trieux et ses environs. Très certainement, y verrons-nous des permanences - toute chose égale par ailleurs- avec des comportements guidés par la cruauté et les ambitions des états.

Avant d'examiner ce que l'intitulé de cet article suggère, objet principal de cet écrit, soulevons la question des origines de ce conflit et, en dernier, de ses conséquences.

Une guerre à la fois politique et religieuse

Cette guerre est une sorte d'imbroglia politico-religieux dont nous n'allons qu'effleurer les causes et passer rapidement sur les antagonistes.

Dans le sillage de Martin Luther (1486-1546), théologien initiateur du protestantisme, de très nombreux princes allemands optèrent en faveur de la Réforme en entraînant l'ensemble de leurs sujets, selon la tradition « *tel prince, telle religion* ». Le très catholique empereur du Saint-Empire romain germanique¹ voulant exclure les protestants, déclencha les hostilités. Quant à la France, bien

¹ Le Saint-Empire germanique est issu de la décomposition de l'empire carolingien, il n'est pas un Etat-Nation mais un état monarchique avec un empereur élu à sa tête.

que catholique, voulant réduire la puissance de Habsbourg², elle prit les armes.

Le théâtre des opérations s'étendit sur une partie de l'Europe et l'Italie du Nord, et l'Alsace. Le Duc de Lorraine, rompant le pacte de neutralité imposé par la France, en s'alliant avec l'Empereur du Saint-Empire, entraîna notre région dans la guerre. Un conflit européen avant l'heure, dramatique pour la Lorraine.

Des temps dévastateurs

La Lorraine perdit plus de 50% de sa population. Les troupes, composées généralement de mercenaires croates, hongrois, suédois, pillent et massacrent les lorrains en toute impunité. A ces calamités se greffent plusieurs épidémies de peste que la désorganisation politique, par manque de mesures protectrices, amplifie les ravages.

Dans ces périodes troublées, les habitants des campagnes sont les plus exposés, ils ne peuvent se réfugier derrière des remparts. Trieux souffrit particulièrement de par sa situation géographique. Placé sur la ligne reliant les places fortes de Sancy et Briey, et sa proximité avec l'abbaye de Saint-Pierremont, pourvoyeuse potentielle de ravitaillements aux troupes quelles qu'elles soient, Trieux ne pouvait échapper aux razzias. Le conflit s'éternisant, les moyens venant à manquer, les troupes (amies, ennemies) se montraient toujours plus pressantes, et vindicatives.

Ainsi, en 1636, suite à l'échec de la prise de Sancy, des croates s'en prirent aux villages voisins qu'ils incendièrent³, « *on voyait plus de dix lieux à la ronde tout en feu et lumière, violaient, tuaient tout ce qu'ils rencontraient* »⁴. Si l'appât du gain constituait la principale motivation des gens de guerre, ceux-ci semblaient jouir, du moins une partie d'entre-eux, de pratiques sadiques s'ajoutant à maladies et famine.

² Habsbourg : famille autrichienne qui a donné tous les empereurs du Saint-Empire germanique, de 145 à 1740, ainsi que de nombreux souverains d'Espagne et de l'empire autrichien.

³ Deux villages, Thor et Hamelange, situés entre Trieux et Lommerange, disparurent définitivement en 1636.

⁴ Stéphane Graber, *La Lorraine meurtrie*, ed. Serpenoise, p. 48

Plongée dans l'horreur

Deux chroniqueurs de cette époque ont laissé des témoignages relevant de l'apocalypse : Jean Bauchez, de Plappeville (près de Metz) et Gilles Drouin⁵, Abbé de Saint-Pierremont.

J. Bauchez décrit les tortures infligées aux habitants de Briey après la prise de cette ville, par les croates, le 16 février 1636 : *« Tous les hommes qu'ils y trouvèrent, aux uns coupèrent la langue, aux autres les bras, aux autres encore la tête. Ils violèrent les femmes et les filles... ils pendirent aux arbres les enfants en âge de six ou sept. Ils prenaient des hommes, leur faisaient boire trois ou quatre seaux d'eau qui découlaient des fumiers. Et après, voyant qu'ils ne pouvaient donner ni argent ni or, les croates sautaient, à pieds fermes, sur les ventres de ce pauvre peuple, à tel point qu'on les entendait crever de bien loin »*⁶.

Quant à Gilles Drouin, Abbé de Saint-Pierremont, au plus près des événements, il a transmis un témoignage, sur le vif, des sévices imposés à des habitants. *« Les commandants des châteaux, français et autres, obligèrent les paysans à leur verser des contributions... le plus redoutable était le commandant de Sancy, appelé La Vault, d'origine gasconne... lorsqu'il en attrapait, il les jetait dans ses cachots pour les obliger de payer rançon, il les forçait à se déshabiller tout nus et à se fouetter, à sauter et à danser pendant qu'il faisait jouer du violon »*

*« Les hongrois et les croates torturèrent de nombreux paysans de diverses manières : tantôt ils leur donnaient le chapelet au front, c'est-à-dire qu'ils leur entouraient tête d'une corde qu'ils serraient tant qu'ils pouvaient en la tordant. Tantôt, ils leur brisaient les doigts entre le chien d'un pistolet ou arquebuse ou le plus souvent leur liaient les mains derrière le dos, la tête entre les genoux et les cuisses et, les ayant réduits à une sorte de pelote, les faisaient rouler à coups de pieds et de bâtons, tout en jouant du violon. »*⁷

⁵ Les mémoires de Gilles Drouin sont consultables à la bibliothèque du Pontifroy à Metz.

⁶ Cité par F. Heller, *Briey, deux mille ans d'histoire*, ed. Serpenoise, p. 153

⁷ Mémoires de Gilles Drouin, cité par Pierre Mangin, *Histoire du pays de Briey*, t. 4, p. 717 et suivantes, 1985.

La mise en évidence des cruautés subies par la population dans ces années noires n'est pas commandée par le goût du macabre mais parce qu'il s'agit de pans extraordinaires de notre histoire, que la mémoire orale a transmis durant plus de trois siècles. Encore dans les années 1950, l'expression « *cruel comme un suédois* » ou « *un croate* » avait cours. En revanche, la mémoire collective n'a pas retenu le marasme économique et la désertification des campagnes.

Une reprise chaotique et ... des conséquences

La vie ne reprit graduellement qu'à partir du milieu du 17^{ème} siècle. C'est ainsi que la cure de Trieux fut à nouveau affectée dès 1648. Nous apprenons par les Pouillés (état d'une paroisse), le rétablissement de la maison curiale vers 1686.

En 1692, Trieux comptait 26 familles, Lommerange 25 et Avril 56. En 1746, la communauté triotine recensait 76 familles (300 personnes environs), soit un triplement de la population en un demi-siècle. Croissante due à un taux élevé de natalité chez une population jeune. Mais, le souvenir des tragédies n'a pas été sans conséquences sur les mentalités. Celles-ci ont voulu lire dans les drames une œuvre surnaturelle, diabolique peut-être ! Et, par voie de conséquences la recherche de coupables. Des esprits ensorcelés, assurément ! Mais cela ne suffit pas, le fautif, c'est l'Autre : l'étranger, le juif, le protestant...

La xénophobie, gouvernante, aujourd'hui encore, de nombreux esprits, reste toujours l'explication, facile, mais erronée, des causes des temps troubles.

Daniel SOMMEN

Nous nous interrogeons sur l'intérêt suscité par nos articles ! Faut-il en poursuivre la diffusion, changé de contenu, de style... ? Merci de donner votre avis à notre adresse, un simple mot ou davantage : cerclehistoiretrieux@gmail.com

SAPEURS POMPIERS DE TRIEUX-TUCQUEGNIEUX

La traditionnelle vente de calendrier a commencé aux portes à portes les soirs à partir de 18h ou les samedis et dimanches matin.
Merci de leur réserver un bon accueil

ÉTAT CIVIL

Mariage :

- Thibaut Jean-Louis JOANNES et Laetitia ARDITO le 04/10/2025.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent
leurs sincères félicitations aux Jeunes Mariés.*

Décès dans la commune :

- Bronislaw POLCZYK Vve OMINETTI née le 09/08/1934 à TRIEUX décédée le 25/09/2025 à ARS-LAQUENEXY.

Décès hors commune :

- Marie-Jeanne PALAMI née le 16/08/1935 à TRIEUX décédée le 23/09/2025 à MAUGUIO (Hérault).

- Jacques AIMI né le 12/01/1941 à TRIEUX décédé le 01/10/2025 à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône).

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent
leurs condoléances aux familles dans la peine.*

LA VIE ASSOCIATIVE

LA PAROISSE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Maison paroissiale : Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : paroisse.sje@orange.fr ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

Offices religieux en novembre :

Samedi 1^{er} novembre à 11h : Messe de la Toussaint à Audun-le-Roman.

Les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 à 11 h : Messe dominicale à l'église d'Audun-le-Roman.

REPAS PAROISSIAL 2025

Le traditionnel repas paroissial a lieu **le dimanche 9 novembre 2025, à midi, à la salle municipale de Tucquegnieux.** Ce moment

convivial est **ouvert à tous**, croyants ou non, paroissiens ou simples amis de passage. Venez partager un bon repas dans la joie et la bonne humeur ! **Inscriptions jusqu'au dimanche 2 novembre** auprès de : Madame Suzanne Devaux : **03 82 20 40 03** ou à la paroisse : **03 82 21 29 16**. Le règlement se fera sur place, le jour du repas.

HARMONIE MUNICIPALE

Les personnes intéressées peuvent se présenter les samedis de 17h à 19h ou se renseigner auprès du Chef de musique Jean Pierre MARZEK 06 63 46 76 88 ou Jean-Claude KRIZNIK 06 28 23 59 44.

REPAIR CAFÉ

Il est ouvert tous les lundis 13 place de l'Église de 14h à 17h. Réparation de tout l'électroménager. Contact : Mr Guy ROYNETTE 06 13 22 69 10 ou repair.cafetrieux@gmail.com

LA TRIOTHÈQUE

Qui dit novembre, dit **Soirée Conte**. Cette année, elle aura lieu le **vendredi 14 novembre 2025**. Nous vous accueillerons avec joie à la **Maison pour Tous** dès **19h30**. Notre désormais habituelle conteuse, Valérie Grandidier, vous emmènera dans *L'Univers de l'Une*. Une histoire pour petits et grands où la magie de guérison sera à l'œuvre. Nous en appelons donc à tous les magiciens, magiciennes ; ensorceleurs, ensorceleuses ; enchanteurs, enchanteresses de la comté : nous avons besoin de vos pouvoirs pour faire de cette soirée un merveilleux souvenir qui scintillera longtemps dans les yeux et les mémoires de chacun ! N'hésitez pas à venir **déguisés**. Et n'oubliez surtout pas vos baguettes magiques !

Nous profitons de ce message pour vous rappeler les horaires de la Triothèque : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h, les mercredis de 13h à 14h30, deux **nocturnes** par mois, de 20h à 21h30. En novembre, elles auront lieu le **lundi 10** et le **jeudi 27 novembre 2025**. Nous avons également réussi à ouvrir une nouvelle **permanence le samedi matin** (deux fois par mois) de 10h30 à 12h. Mais, faute de fréquentation, nous nous voyons contraints de limiter à une séance par mois. Nous avons choisi de la placer le premier samedi de chaque mois, soit pour le mois de novembre, le **samedi 8** (le 1^{er} étant férié).

ACTIVITÉS ART ET CULTURE

AU CENTRE LOUISE MICHEL

- **CLUB DE PEINTURE SUR TOILE, AQUARELLE**
LE LUNDI DE 14H À 16H Tarif : 11€/ mois

À LA MAISON POUR TOUS

- **PILOXING BOOTY – LUNDI : 18H30**
 - **PILOXING SSP – LUNDI 19H15**
- **ZUMBA – MERCREDI 18H30 - Tarif : 99€/an**
 - **PILOXING KNOCK OUT**
MERCREDI 19H15 – Tarif : 99€/an
- **DANSE ORIENTALE POUR LES ENFANTS**
MERCREDI : 17H00 - Tarif : 60€/an
- **DANSE ORIENTALE POUR LES ADULTES**
MERCREDI : 20H15

Piloxing BOOTY: 99€/an, Piloxing SSP: 99€ /AN
150€/an si vous participez aux 2 activités sportives du Lundi

Pour toute activité, une séance découverte est offerte.

Facilités de paiement accordées, chèques vacances acceptés

RENSEIGNEMENTS 07.89.89.84.91

Programme d'activités physiques adaptés pour les Séniors

Avec Art et Culture à la Salle G. Brassens

Le jeudi en matinée à 9H30 ou en soirée à partir de 17H Tarif :
environ 15 € par mois

Renseignements au 0789898491 ou 0676113650

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

BÉNÉVOLES DE TRIEUX

La collecte du vendredi 26 septembre a été un succès grâce à l'équipe de l'EFS de Metz, aux bénévoles de l'association des donneurs de sang de Trieux et aux **67** personnes qui s'y sont présentées. **60** personnes ont été prélevées dont **4** nouveaux. Merci à tous. Nous vous attendons encore plus nombreux à la prochaine collecte du **Vendredi 5 décembre 2025 !**

MARCHE DE Noël de Trieux

NOMBREUSES ANIMATIONS DE 16H A 21H30

Mardi 9 Décembre

Mercredi 10 Décembre

Goûter offert

Photo avec le Père Noël

Photo avec le Père Noël

Escape Game Noël

Animation de Noël

Tombola

Bricolages de Noël

Bricolages de Noël

Nombreux Artisans

Nombreux Artisans

Maquillage

Visite de Mascottes

Tombola

Maquillage

Restauration sur place

Restauration sur place

Crêpes,
marrons,
boissons chaudes



DIMANCHE 16 NOVEMBRE

CONCERT EXCEPTIONNEL

De Ste Cécile

PRÉSENTÉ PAR LES HARMONIES DE:

Trieux , Piennes et

Audun-le-Tiche

15h00

EGLISE DE TRIEUX

Entrée Libre

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS

La Soirée qui **Cante** **7^{ème} EDITION**

**vendredi
14
novembre**

**à
19h30
à la
MAISON
pour
TOUS**



Entrée gratuite - Buvette - Restauration - Tombola

« Repas dansant des Gueules jaunes »

Avec Gil Music *Ambiance Musette, Variété, Disco*



Dimanche 7 DÉCEMBRE 12H
SALLE GEORGES BRASSENS DE TRIEUX
11H45 Dépôt de gerbe à la Statue Trieux63
Rdv à la Maison pour tous à 11h30

MENU

- *Apéritif*
- *1 bouteille de vin blanc ou rouge par table - 1 eau minérale par table*
- *Salade de gésiers : salade, gésiers de volaille, pomme, œuf dur, tomate cerise*
- *Croustillant de poisson et ses légumes croquant avec sauce crémeuse*
- *Trou lorrain*
- *Cuisse de canard sauce poivre vert – gratin dauphinois*
- *Fromage et salade verte*
- *Crêpe gourmande avec sa boule de glace, caramel au beurre salé et sa chantilly - Café*

Réservation obligatoire avant le 25 novembre

Au 06.76.11.36.50 ou 07.89.89.84.91

Organisé par Trieux63 en collaboration avec Art et Culture